bulletin

Sacierges- st- Martin

Avril - 2006

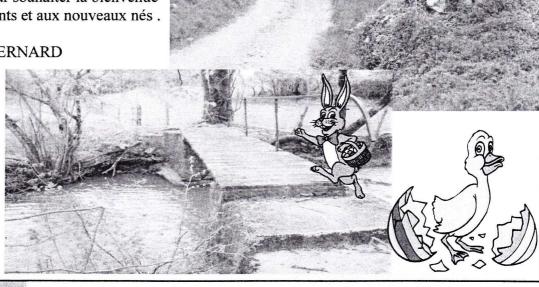


Le mot du Maire

Comme tous les ans à la sortie de l'hiver, le conseil municipal a voté le budget de la commune. Comme les années précédentes, le taux des taxes reste inchangé. Notre trésorerie est toujours saine Et cette année les plus gros investissements se feront surtout en voirie (route du Plaix). Nous allons également effectuer des travaux sur les bâtiments

communaux, dont la bibliothèque et continuer les travaux d'embellissement. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveaux nés.





DATES Importantes: 9/04 / Marche UFOLEP

21/05/ Fêtes de Chéniers

17/06/ Pique nique

L'inscription pour le recensement au service national (dès l'age de 16 ans) se fait à la Mairie





4° édition du bal folk à Sacierges mazurkas, polkas, bourrées ont tourné à plein régime. Beaucoup de danseurs étaient présents ce samedi dans la salle des fêtes. Un bal qui prend racine maintenant à Sacierges, il n'attend plus que vous!

Carnava

Quel beau carnaval!

Merci à tous les participants!
Une pluie de bonbons
accompagna les enfants.
Merci à tous les donateurs.



Concours de belote organisé par le comité des fêtes de Sacierges

C'est dans une ambiance chaleureuse que se déroula ce concours .

Les lots étaient abondants cette année, ils firent le bonheur de tous, les gagnants mais aussi les perdants. Le comité remercie tous les donateurs, sans leur apport rien ne pourrait se faire.

Toute l'équipe du comité vous donne rendez –vous l'année prochaine.

Loto de l'amicale des chasseurs de Sacierges

Le 11 Mars, l'amicale des chasseurs de SACIERGES a organisé un loto à la salle des fêtes: après avoir salué l'assistance par un petit mot de bienvenue, le président donna la parole à la table de jeu. Le silence se fit et les parties purent commencer.

Les nombreux lots de qualité mis en jeu avaient attiré une très nombreuse assistance et certains joueurs furent plus chanceux que d'autres .

A chaque pause, sandwiches et pâtisseries furent à l'honneur.

Merci à tous de vous être déplacés aussi nombreux et peut-être à une prochaine fois

A DUBOIS

SOCIÉTÉ DE CHASSE PRIVÉE DE CHÉNIERS

Nombreux convives à ce repas donné ce soir par les chasseurs. Outre le succulent chevreuil personne n'oubliera la divine terrine du chef ,Roseline, encore bravo!

FÊTE DE CHEMERS

Le comité des fêtes de Chéniers vous invite à sa fête. Manège ,tirs, un groupe pour animer l'après-midi

Los Cabales,

des jeux pour enfants et adultes permettront à tous de participer dans la bonne humeur .

Un apéritif merguez clôturera la journée.

Une fois de plus ,le concours de pétanque de la fête de Chéniers sera organisé le 21 Mai de 8H 30 à 13 H .

Ce concours ,gratuit, est réservé uniquement aux habitants de Sacierges St Martin et leurs invités. Le nombre d'équipes est limité à (les six premières inscrites).

Pour tout le monde, le comité des fêtes dressera une buvette.

Il se déroulera devant le lavoir . Inscriptions auprès de Mr AXISA . Tel : 02 54 47 57 95

concours de





du club de l'amitié de Sacierges Roussines Samedi I Avril Les plus de 60 ans invités par le Maire, se sont retrouvés autour d'un repas dansant

restauration mur de-Sacierges

Réalisée par les cantonniers ; bravo Messieurs !

avant

Page 4

Sur l'air de «il est né le divin enfant »

Depuis plus d'une trentaine d'années les paroissiens de Sacierges Saint Martin attendaient la venue du Messie et ce fut chose faite en ce samedi 24 décembre 2005 grâce à quelques bonnes volontés, une crèche relookée pour la circonstance (nouvelles oreilles pour l'âne et le bœuf) le chauffage allumé, un nettoyage complet beaucoup de guirlandes qui brillaient de tous leurs éclats ainsi que la présence du Père Frans venu bénir les brioches et nous souhaiter une bonne soirée au son des cloches les fidèles des alentours sont venus nombreux (80) participer à cette première veillée de Noël dans notre village merci à tous et en particulier aux enfants qui munis de leurs cierges allumés ont accompagné l'enfant Jésus jusqu'à la crèche grâce à votre présence à tous nous avons passé un moment de grande convivialité encore merci et à la prochaine fois

Mme BARBE ,Mme LAROCHE

Hommage à Mr DURAND Eugène Paul

C'est à l'initiative d'Armand DUBOIS ancien collègue et ami de Paul que je rédige ce petit hommage . Paul est né le 31 juillet 1924 au Pèchereau. Seul garçon parmi trois sœurs, il resta à la ferme avec ses parents pendant 23 ans à Forges commune de Vigoux où il travailla la terre . Il s'est marié le 2 Décembre 1944 avec Marie Batier et eut deux filles

En 1956, il quitte le domaine de Forges pour travailler à la commune de Sacierges St Martin comme cantonnier. Il vécut à la Baudre, à la Minière puis le bourg de Sacierges où il acheta sa demeure.

Il passa 27 ans au service de la commune, travaillant avec courage et dévouement, pour la population tout simplement . Il était un peu rude , intransigeant parfois, il avait du mal à comprendre le monde actuel et son évolution.

Il avait le cœur sur la main,me dit son ami Armand . Paul fut embauché huit ans avant Armand, ils furent tous les deux longtemps les cantonniers de Sacierges . Comme deux bœufs attelés au même joug , ensemble ils travaillèrent sans relâche. Armand me dit qu'avant l'achat du premier tracteur en 1976, ils faisaient beaucoup de choses à la main : le curage des fossés, le fauchage des bas-côtés des routes (9 à 10 Km par an), l'entretien des chemins ruraux, l'entretien du cimetière, le creusement des fosses, et enfin lorsqu'il y eut le tracteur, le ramassage des ordures dans les hameaux. Ce fut une vie simple de travail comme il l'aimait, pas de vacances, pas de «chichi », simplement la valeur que lui avait inculquée ses parents. La chasse et la pêche furent ses seuls loisirs, sans oublier son jardin. En 1984, il prit sa retraite, il partit comme il était venu, sans bruit. En cet été

2005, il fut emporté par un arrêt vasculaire cérébral. Il est inhumé avec sa fille dans le petit cimetière de Sacierges

Mme Barbe

Marche ORVAL

02 Avril Chaillac: 8, 14, départ 8 H

06 Avril Sagnat : 12 Km départ 8 H30

23 Avril Nohant: 12, 18, Km; D 8 H

1 Mai Belâbre: 4,12,18 Km; D 8H30

23 Mai St Benoit (Cargac) 10 Km; D 14 H

25 Mai la Châtre l'Anglin 8,13,20 Km :D 8H

4 Mai Rosnay: 10 Km; D 8H30

7 Mai Beaulieu :6, 8 Km; D 15 H

28 Mai Cuzion 12,15,18,Km ;D 8 H

09 Avril Sacierges St M :8,13,18Km, D : 8H

Marche UFOLEP

Elle se déroulera le 9 / 04 / 2006 3 parcours : 9 Km ,14 et 19 Km Ravitaillements.

Inscriptions à partir de 8 H30

Déclaration revenus 2005

ous recevrez votre déclaration de revenus préremplie .Elle ne vous parviendra pas comme d'habitude en Février mais au mois de Mai.

17/06/2006 Pique - nique

(organisé par le comité des fêtes de Sacierges)

Il se déroulera dans le jardin derrière la Mairie à partir de 20 H

On rappelle que chacun apporte un plat ou des plats qui sont partagés par l'ensemble des convives ,il n'y a donc aucune participation financière.

Un bal gratuit

clôturera la soirée à partir de 21 H

11 Juin voyage à Paris

27 Juin Chaillac (Cargae) 10 Km ;D 8H30

1 Juin Argenton 12 Km; D8H

Avis Municipal

Nous vous informons que nous tenons à votre disposition des imprimés pou r « restauration et mise en valeur des façades » des demandes de rénovations de façades

qui sont subventionnées par la Communauté des communes.

Vous devez faire cette demande avant le début

Les façades concernées sont celles visibles depuis la voie publique.

licenciés ou non.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

BIARDEAU Annick 1er cat 1er prix MEUNIER Marc 1er cat 1er prix DUBOIS Armand 1er cat 2e prix

A NOTER

BIBLIOTHEQUE DE CHENIERS

Ouverte tous les dimanches matins de : 11 hà 12 h

Accessible gratuitement tous. Adresse : ancienne école de Cheniers.

Ouverture de la Mairie

Lundi 9 Hà 12 H et 14 Hà 17 H Mardi 14 H à 17 H Vendredi 14 H à 17 H Samedi 9 H à 12 H

Déchetterie du Colombier Ouverture

Mardi de 14 H à 18 H Jeudi de 9 H à 12H et de 14 H à 18H Samedi de 9Hà 12 H et de 14 H à 18 H

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie,

Rédaction: Catherine FONTE Guy AXISA

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Embellir le village et valoriser ses paysages ::::: une démarche inscrite dans la durée

la création par la Commune, voilà 2 ans, de la Commission Environnement a représenté une décision significative et importante pour l'embellissement de notre village; elle l'a été aussi en ce qui concerne la valorisation et la promotion de ses paysages de bocage qui marquent l'identité du pays.

Après 2 années d'expérience, un 1^{er} bilan était nécessaire. La réunion du 16.11.2005 a permis de poser et de décider les améliorations à apporter au fonctionnement et de définir le programme d'actions pour 2006 (voir ci-joint)

Mais avant de parler de ce programme, arrêtons-nous sur les éléments qui structurent la réflexion et font débat.

Parler environnement c'est aborder différentes facettes qui structurent ce domaine, dans lequel chacun se sent concerné mais pas nécessairement en accord. ALORS ?

- Quelles sont les spécificités du milieu rural ?
 - ✓ Une nature omniprésente mais fragile.
 - ✓ Des agriculteurs :

qui vivent et produisent qui façonnent cette campagne

✓ des villages qui rassemblent les individus :
 en quête de convivialité, d'échanges
 en attente d'un cadre de vie, agréable, accueillant

Mais, Vivre en milieu rural implique aussi:

- √ Des adaptations aux évolutions de la société
- ✓ Des interrogations sur nos pratiques au regard du développement durable.
- ✓ Des transmissions successives du patrimoine aux générations futures.

Ce sont là quelques pistes posées pour nous inciter à réfléchir ensemble aux démarches et actions à entreprendre.

La Commission Environnement peut être ce lieu d'échange Faites – vous connaître, transmettez, vos expériences, participez.

Le bulletin Municipal peut être le support utile, il convient d'approfondir la démarche. Nous en reparlerons prochainement.

Animateur de la Commission,

JOANNIN Robert

s remarques et décisions de la dernière réunion en date du 16.11.2005

CTIONS PASSEES:

s aménagements réalisés: pointe du Peu, abords du lavoir de Chéniers, fleurissement du village, font bjet de remarques positives.

s dossiers sont un peu à la traîne, mur Marsat, lavoir du Peu, mais non enterrés!

LOJETS 2006

nouveaux aménagements sont envisagés

- ✓ Extension du fleurissement, jardinières, vasques et massifs
- √ Rétablissement du chemin de La Font Louis
- √ Organisation de randonnées à thème durant l'été.
- ✓ Finalisation des dossiers engagés en 2005, réunion d'information sur le fleurissement
- √ Concours des villages et maisons fleuris

EGANISATION DE LA COMMISSION

recherche d'une meilleure efficacité a conduit à retenir les dispositions suivantes : sation d'un bureau structuré

Président : Le Maire

Animateur : Joannin

* Secrétariat : Fonte

représentant pour chaque village/hameau

❖ Sacierges: Joannin

* Chéniers : Axisa

* La Puychallerie : Grellier

us sommes en attente de correspondants sur les autres lieux !

CRNIERE MINUTE:

établissement du chemin de La Font Louis est en bonne voie. r'derniers jours de cette année 2005, les travaux d'accès au chemin ont commencé.



A NOTER:

- Que l'inscription pour le recensement au service national (dès 1'age de 16 ans) se fait à la mairie.
- Concernant l'étude pour (L'OPAH) opération programmée d'amélioration de l'habitat, lancé par le PARC de la BRENNE,

Que le questionnaire OPAH : est à retourner en mairie avant le 15.01.2006, en cas de perte du document s'adresser à la mairie.

L'OPAH permet aux propriétaires d'obtenir différentes aides : subventions aux travaux, conseils techniques, assistance pour la constitution de dossier de demande de subvention.

DIVERTISSEMENTLes marches ARVAL 2006

MARDI	03.01.2006	13.HEURES 30	<u>Prissac</u> église
DIMANCHE	15.01.2006	14 HEURES	<u>Chéniers</u> s/d/fêtes Chéniers
MARDI	17.01.2006	13 HEURES 30	Thenay église
MARDI	07.02.2006	13 HEURES 30	<u>Lignac</u> église
DIMANCHE	19.02.2006	14 HEURES	Mouhet mairie
DIMANCHE	19.03.2006	14 HEURES	Crozant
DIMANCHE	02.04.2006	8 HEURES	Chaillac mairie (8 et 14 km)

ETAT CIVIL 2005

NAISSANCES

Jyllian POLLART le 11 06.2005

Romain CHARBONNIER - BARBE le 19.07.2005

Robert OTLEY le 14.10.2005

Jean COUSSEAU le 20.12.2005

MARIAGES

CHEVALIER Patrick Henri et GALLAUD Edwige Christelle le 30.07.2005

TRAMIER Bernard Claude Julien et FRECHET Agnès Marie Madeleine le 27.08.2005

DECES

Mme.LAMBERT Odette née COUTURAUD LE 1^{ER} mars 2005

Mr LINDLEY Anthony le 23 avril 2005

Mme. BERTHON Marie Thérèse née JONET le 8 juin 2005

Mr. DURAND Eugène le 25 juillet 2005

Mr. JOUVE René Gaston le 30 juillet 2005

Mme. PICHON Marcelle née BOURGUIGNON le 31 octobre 2005

A PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL:

beux réunions se sont tenues à la mairie, le 19. 01. 2006 et le 13.02.2006, nous vous communiquens un ondensé des points traités lors des débats.

Réunion du 19.01.2006

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote pour :

GITE RURAL

M. AUTHIAT ouvre la séance en revenant sur les odeurs persistantes au gîte. Mme.MARSAT lui a signalé qu'il y a des remontées d'eau dans la cuisine. Monsieur Le Maire, propose de voir avec les cantonniers, de faire vidanger le bac dégraisseur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

CARTE COMMUNALE

L'enquête publique est terminée depuis le 07.01.2006, la procédure suit son cours.

CONSTRUCTION DU PYLONE AU PLAIX

M.Le Maire informe le CONSEIL Municipal que le terrain où se construit le pylône téléphonique doit être soumis à un déclassement avant d'être vendu pour le prix d'un € au Conseil Général de l'Indre. Le Conseil Municipal accepte le déclassement suivi de la vente de terrain au Conseil Général.

ROUTE DU PLAIX

M.Le Maire propose au Conseil de demander des devis pour un « traitement en place », afin de refaire cette route où il devient de plus en plus difficile de circuler tant elle s'effondre. Un programme de curage des fossés est envisagé sur la commune.

LOCATION CHENIERS

M.Le Maire donne lecture du courrier de M.Salinière et Mme.Mordacq du 9 janvier 2006, dans lequel il est signalé plusieurs anomalies dans l'appartement.

Avec l'accord du Conseil, M.Le Maire fera appel à trois entreprises pour le changement de la chaudière.

M.Baritaud se charge de change la plaque électrique qui ne fonctionne plus.

CESSIONS DE TERRAINS Mme.CHEVALIER et Mme.PELLERIN

<u>Mme Chevalier à Chéniers</u>: Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la vente d'une portion de terrain aux conditions suivantes :

- les frais de rénovation du pignon de Mme Chevalier sont émis par le Conseil Municipal pour un montant de 4286.66€ (facture Jouve)
- les frais de géomètre et d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur
- le prix de vente du m² de terrain à 1 €

<u>Mme Pellerin Dominique à la Lande</u>: Les parcelles demandées par Mme Pellerin sont des biens de section .Le dossier est confié à M.Dubrac Xavier, un courrier sera adressé à l'intéressée.

QUESTIONS DIVERSES

<u>Vente à la Minière KING/CLAYTON</u>: M.DUBRAC Daniel est intéressé par une bande de terrain qui correspond à la prolongation de sa limite. Le géomètre nous informe qu'il n'est pas trop tard pour régler cette situation. M. Clayton/ King sont d'accord dur le principe (réponse par mail)

M. Dubrac Xavier est chargé du dossier.

Réunion du 23 02 2006

SYNDICAT DU COLLEGE

M.Le Maire donne lecture du courrier de M.Le Président du Syndicat Intercommunal du collège de Saint Benoit du Sault et de la délibération du Comité Syndical du 17 juin 2004 prévoyant l'extension

des compétences du Syndicat pour permettre l'étude, la construction et la gestion d'un gymnase intercommunal. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

CARTE COMMUNALE

L'enquête publique est terminée depuis 17 01 206 et cette enquête s'est déroulée conformément aux dispositions légales. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable et après étude des remarques effectuées auprès de personnes résidents de la commune, le Conseil Municipal donne un avis propice aux conclusions de l'enquête publique.

PARC EOLIEN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, qu'une délibération soit faite pour les demandes et les déclarations administratives nécessaires à la réalisation du projet.

CONVENTION PERCEPTION REDEVANCE ASSAINISSEMENT

M.Le Maire donne lecture de la convention entre la SAUR et la mairie de Sacierges pour la perception de la redevance de l'assainissement afin d'assurer pour son compte les opérations de facturation et de recouvrement.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable et autorise M.Le Maire à signer cette convention.

SUBVENTIONS 2006

M.Le Maire donne lecture d'une demande de subvention de la part du lycée Rollinat à Argenton sur Creuse qui organise du 8 au 15 avril 2006 un voyage à Cordoue. Le Conseil Régional finance de son côté 90% de ce projet et demande une subvention auprès de la mairie pour aider à clôturer ce voyage. Le Conseil Municipal accepte de donner une aide de 20 €

Hormis les subventions demandées auprès des associations habituelles pour l'année 2006, seule l'aide à domicile (ADS) n'en bénéficiera pas.

LOCATION CHENIERS

M.Le Maire informe que les devis pour la chaudière sont en négociations jusqu'au 27 février prochain. Le Conseil Municipal donne son accord pour le choix du Maire en fonction des dernières propositions.

QUESTIONS DIVERSES

ADHESION OFFICE DEPARTEMENTAL D'ANIMATION SOCIO EDUCATIVE

M.Le Maire donne lecture d'une de la demande de l'Office Départemental de proposer un délégué pour représenter la commune. Le Conseil Municipal accepte la proposition de Bernard Thierry comme délégué

CESSIONS TERRAINS Mmes CHEVALIER et PELLERIN

Mme CHEVALIER: M.Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du courrier de Mme Chevalier nous informant qu'elle refuse la proposition établie par M.Le Maire lors d'un précédent courrier. Il est convenu avec le Conseil Municipal, que M.Lelong Président des Géomètres experts de l'Indre sera contacté pour régler ce litige.

<u>Mme.PELLERIN</u>: Suite aux résultats de la Carte Communale, les terrains que Mme Pellerin souhaite acquérir ne sont pas constructibles.

<u>AUTORISATION AMICALE DE LA BATTEUSE</u>: M.Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de M.Touzet Max de garer un autobus sur la commune de Sacierges au lieu dit » Le Recheuil » pour y effectuer des réunions et y stocker du matériel. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité refuse cette demande de stationnement.

MODIFICATION CARREFOUR DE LA CROIX DE LA BARRE

En vue d'une modification du croisement de la Croix de la Barre, estimé très dangereux, M. Le Maire informe qu'il souhaite convier les habitants de ce hameau le samedi 4 mars prochain afin de voir avec eux les dispositions à prendre pour cette modification.